

Etablissements DARTY et FILS
société par actions simplifiée
au capital de 23 470 382 EUR
129 avenue Gallieni
93140 BONDY

4678

R.C.S. BOBIGNY B 542 086 616



INPI

05 MARS 2009

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JANVIER 2009
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOBIGNY (Seine-St-Denis)

.....

PREMIERE DECISION

L'associé unique nommé Monsieur Thierry FALQUE-PIERROTIN, domicilié 15 avenue de Verzy – 75017 PARIS, en qualité de membre du Conseil de surveillance, de la société Etablissements Darty et Fils pour une durée indéterminée.

Monsieur Thierry FALQUE-PIERROTIN a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées, ayant précisé qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ses fonctions.

L'associé unique décide que Monsieur Thierry FALQUE-PIERROTIN ne percevra aucune rémunération en contrepartie de ses fonctions.

DEUXIEME DECISION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un exemplaire des présentes, certifié conforme par l'associé unique de la société, en vue de toutes formalités légales de publicité ou autres qu'il y aura lieu.

.....

extrait certifié conforme
extrait à l'original
comparé à l'original
TR Falque-Pierrotin